

# Un an d'adhésions à l'OFPN : les chiffres 2015

Association loi 1901, l'OFPN a annoncé le lancement de ses adhésions le 15 janvier 2015. Très vite, de nombreux collègues ont rejoint le mouvement, pour atteindre 721 adhérents au 31 décembre 2015. Ce document présente une synthèse des informations issues du questionnaire d'adhésion à l'association. Il informe sur le profil des adhérents, leurs formations, leurs situations professionnelles, mais aussi sur leurs attentes vis-à-vis de l'association.

**Ponchel Amélie, Wauquiez Grégoire, Cauletin-Gillier Anne-Marie,  
pour la commission Observatoire de l'OFPN**

## 1. Introduction

Le 15 janvier 2015, l'Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie (OFPN) a annoncé le lancement de ses premières adhésions. Quatre statuts d'adhésion sont proposés : professionnels, étudiants, internationaux et retraités (voir [les statuts](#) et [le règlement intérieur](#) de l'association).

Lors de leur inscription, les membres complètent un questionnaire en ligne, destiné à recueillir des informations administratives mais aussi à mieux connaître leur parcours universitaire, leurs activités professionnelles et associatives et leurs attentes vis-à-vis de l'OFPN.

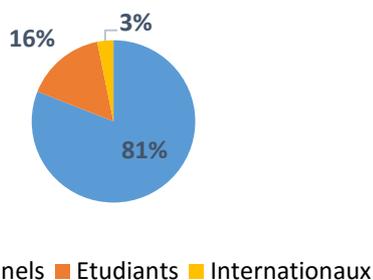


Figure 1 : Types d'adhésions à l'OFPN enregistrées en 2015 (n=721).

Cet article est l'occasion de faire un point sur les adhésions **du 15 janvier au 31 décembre 2015**. Il vise à mieux faire connaître les adhérents de l'OFPN, à la fois des responsables de son conseil d'administration, des adhérents eux-mêmes, mais aussi de toute personne intéressée par le fonctionnement de l'association.

## 2. Adhésions et réponses au questionnaire

Sur l'ensemble de l'année 2015, l'OFPN a enregistré **721 adhésions** : 584 professionnels, 114 étudiants et 23 internationaux (aucun retraité) (voir Figure 1).

Un pic d'adhésions a été observé durant les trois premiers mois de l'année, correspondant à l'ouverture des adhésions en janvier et à la date de fin de l'offre de lancement qui était proposée jusqu'en mars (10 € de réduction sur la cotisation annuelle). Durant le reste de l'année, un rythme relativement stable d'adhésions a été observé, avec un léger ralentissement durant l'été (voir Figure 2).

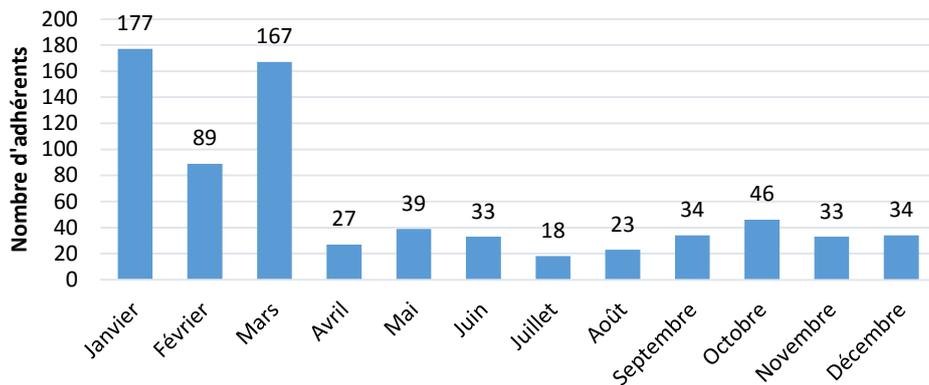


Figure 2 : Nombre d'adhésions en fonction du mois de l'année en 2015.

Parmi les adhérents, 708 ont répondu au questionnaire d'adhésion, soit un **taux de réponse de 98 %**. Les données présentées ici seront donc basées sur ces 708 personnes.

### 3. Origine des adhérents

Parmi les adhérents, 571 (81 %) étaient précédemment membres de l'association Neuropsychologie.fr, dont 457 (65 %) étaient à jour de cotisation en 2014. Parmi eux, on compte 522 (91 %) professionnels, 33 (29 %) étudiants et 16 (73 %) internationaux. Ainsi, il est indéniable que **Neuropsychologie.fr a constitué une base conséquente des adhérents de l'OFPN**, notamment professionnels et internationaux. Dans le même temps, l'OFPN a su attirer de nouveaux adhérents.

### 4. Informations démographiques

Sans surprise, la majorité des adhérents sont des **femmes** (621, soit 88 %), ce qui est couramment observé dans notre profession majoritairement féminine.

L'âge médian est **29 ans** (étendue de 21 à 63 ans) :

- 30 ans (23-59 ans) pour les professionnels,
- 24 ans (21-47 ans) pour les étudiants,
- 35,5 ans (26-63 ans) pour les internationaux.

Cela confirme la **jeunesse de nos adhérents**, probablement plus à l'aise avec l'outil

informatique (majoritairement utilisé par l'OFPN), au sein d'une spécialité récente.

La majorité des adhérents est de nationalité française (665, soit 94 %) et vit en France (679, soit 96 %).

La carte présentée en Figure 3 représente la répartition géographique des adhérents vivant en France métropolitaine. Cent-dix-huit (17 %) vivent en Ile-de-France, 115 (16 %) en Auvergne-Rhône-Alpes et 78 (11 %) en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Parmi les adhérents internationaux, 11 (50 %) résident en Belgique. Les autres vivent en Suisse, au Canada, au Luxembourg, au Maroc et au Portugal.



Figure 3 : Répartition géographique des adhérents à l'OFPN vivant en France métropolitaine.

## 5. Formation universitaire

### 5.1. Adhérents professionnels

**L'année médiane d'obtention du diplôme des adhérents professionnels est 2010** (Figure 4). Cela signifie que la moitié des adhérents a obtenu son diplôme après cette date. Par ailleurs, la durée médiane d'expérience professionnelle en tant que psychologue est de 5 années. Cela correspond à la jeunesse de nos adhérents et à l'explosion du nombre de formations en neuropsychologie ces dernières années.

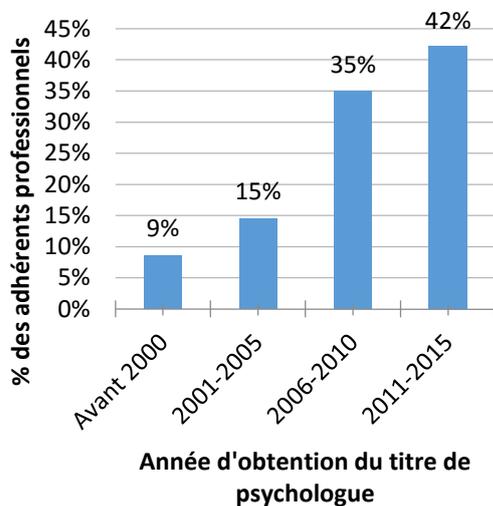


Figure 4 : Pourcentage d'adhérents professionnels en fonction de l'année d'obtention du titre de psychologue (n=572).

**Cinq-cent trente-quatre professionnels (93 %) sont titulaires d'un master 2 professionnel ou mixte spécialisé en neuropsychologie** et 38 (7 %) d'un master recherche.

Parmi les adhérents professionnels, 559 (98 %) ont obtenu leur titre en France et 13 (2 %) à l'étranger. **Le master le plus représenté est celui de Chambéry**, obtenu par 120 (21 %) d'entre eux. Cela nous semble cohérent avec le fait qu'il s'agisse de la plus ancienne formation française en neuropsychologie (ouverte en 1992).

Parmi les adhérents professionnels, 33 (6 %) ont poursuivi leur formation par un doctorat et 13 (2%) réalisent actuellement une thèse. Les autres types de formations complémentaires comme les diplômes universitaires (DU) n'ont pas été renseignés dans ce questionnaire mais ont été intégrés à la version 2016 du sondage.

### 5.2. Adhérents étudiants

**Cent-six (93 %) des adhérents étudiants suivent un master professionnel ou mixte** et 8 (7 %) un master recherche. Les masters 2 les plus représentés sont **Chambéry** (19 étudiants), **Paris V et Strasbourg** (11 étudiants chacun).

### 5.3. Adhérents internationaux

Parmi les adhérents internationaux, 19 (86 %) ont obtenu leur diplôme à l'étranger, 3 (14 %) ont été formés en France.

La proportion d'adhérents internationaux titulaires d'un doctorat (6, soit 27 %) est supérieure à celle des adhérents professionnels.

## 6. Activités professionnelles

Les informations de cette section concernent uniquement les adhérents professionnels. Précisons que si certains pourcentages cumulés dépassent les 100, c'est parce que certaines personnes exercent plusieurs activités professionnelles.

### 6.1. Conditions de travail

Parmi les adhérents professionnels, **360 (63 %) exercent à temps plein** et 175 (31 %) à temps partiel (généralement plus d'un mi-temps, 123, soit 22 %). **Trente-sept (6 %) sont à la recherche d'un emploi.**

Parmi les professionnels actifs, 338 (63 %) exercent sur un seul poste. Toutefois, **plus d'un tiers des adhérents cumulent plusieurs activités** : 150 (28 %) en ont deux et 48 (8 %) trois ou plus.

Le **secteur public** est le principal employeur des psychologues spécialisés en neuropsychologie, puisque 316 (59 %) de nos adhérents professionnels actifs y exercent une activité (Figure 5). Le **secteur privé** en emploie 223 (42 %).

Ces dernières années l'activité libérale en neuropsychologie semble se développer, mais nous ne disposons pas de données chiffrées à ce sujet. Nous constatons qu'en 2015, **162 (30 %) de nos adhérents professionnels actifs ont une activité libérale** (que ce soit sous le statut libéral ou autoentrepreneur).

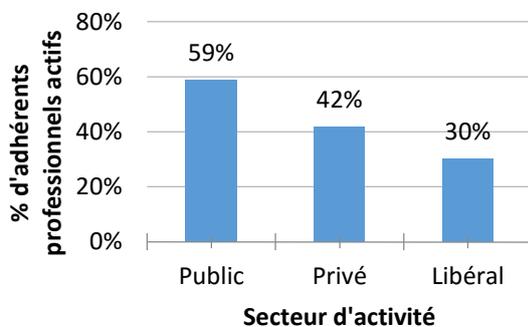


Figure 5 : Pourcentage d'adhérents professionnels actifs en fonction du secteur d'activité (n=536).

Seuls 72 (13 %) des adhérents professionnels actifs sont titulaires de la fonction publique, alors que **300 (56 %) sont en contrat à durée indéterminée et 159 (30 %) en contrat à durée déterminée** (Figure 6). Quinze (3 %) font également des vacances.

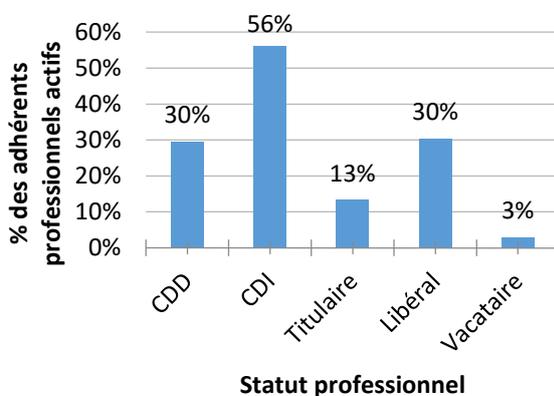


Figure 6 : Pourcentage d'adhérents professionnels actifs en fonction du statut (n=536).

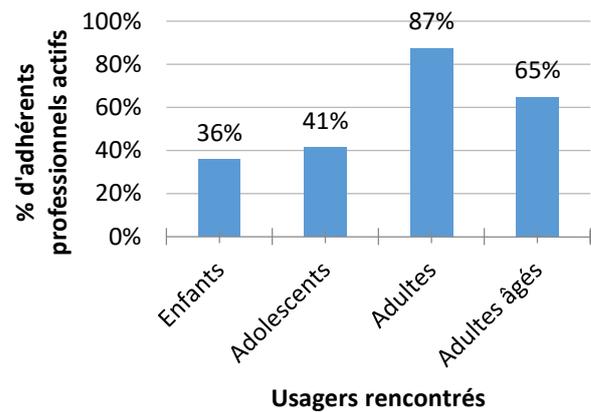


Figure 7 : Pourcentage d'adhérents professionnels actifs en fonction des usagers rencontrés (n=536).

## 6.2. Type d'activité professionnelle

La majorité des adhérents professionnels actifs travaille au contact d'**adultes** (466, soit 87 %) et de **personnes âgées** (346, soit 65 %) (Figure 7). Ils sont moins nombreux à exercer auprès d'**enfants** (191, soit 36 %) et d'**adolescents** (221, soit 41 %).

Parmi les adhérents professionnels salariés (c'est-à-dire hors libéral) :

- 151 (28 %) exercent dans un **service gériatrique** (court ou long séjour gériatrique, EHPAD [Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes], etc.),
- 149 (28 %) en **consultation mémoire**,
- 119 (22 %) dans un **service de rééducation**,
- 115 (22 %) en **neurologie ou neuropédiatrie**,
- 110 (21 %) dans le **secteur médico-social et médico-éducatif** (FAM [Foyer d'Accueil Médicalisé], UEROS [Unité d'Évaluation, de Réentraînement et d'Orientation Sociale et professionnelle pour personnes cérébro-lésées], SESSAD [Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile], etc.),
- 75 (14 %) dans le **secteur psychiatrique**.

La recherche (25, soit 5 %), la neurochirurgie (10, soit 2 %) et l'oncologie (4, soit 1 %) sont à ce jour moins représentés. D'autres types de services accueillent des psychologues spécialisés en neuropsychologie, comme des organismes de formation, des services de génétique, des centres de prévention, des services

de médecine interne ou encore la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Dans le cadre de leur emploi, **529 (99 %) des adhérents professionnels réalisent des évaluations**, ce qui constitue l'activité principale des psychologues spécialisés en neuropsychologie (Figure 9).

Toutefois, l'activité des psychologues ne s'arrête pas à l'évaluation :

- 379 (71 %) font de la **rééducation**,
- 339 (63 %) de l'**accompagnement**, du **soutien**,
- 153 (29 %) de la **formation**, aussi bien à destination d'étudiants que d'autres professionnels,
- 102 (19 %) font de la **recherche**.

L'expertise demeure une activité peu répandue, puisqu'elle ne concerne que 39 (7 %) de nos adhérents professionnels actifs.

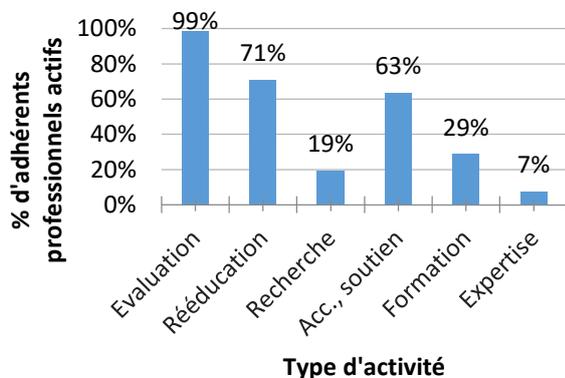


Figure 9 : Pourcentage d'adhérents professionnels actifs en fonction du type d'activité (n=536).

## 7. Activités associatives

Parmi les adhérents à l'OFPN, **314 (44 %) sont membres d'une association ou d'un regroupement local de psychologues spécialisés en neuropsychologie**. Il s'agit principalement de professionnels (301, soit 53 %), beaucoup moins d'étudiants (13, soit 11 %).

Parmi les professionnels, **130 (23 %) sont également adhérents ou membres d'une**

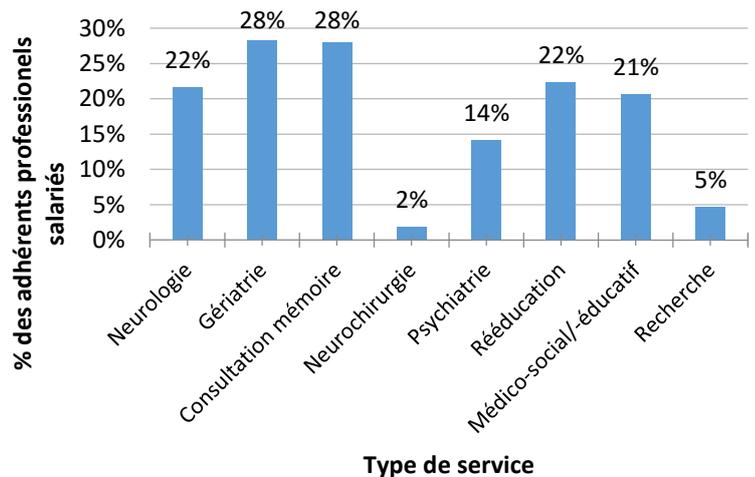


Figure 8 : Pourcentage d'adhérents professionnels salariés en fonction du type de service (n=485).

**autre association ou organisation nationale**, parmi lesquels 83 (15 %) à la FFPP (Fédération Française des Psychologues et de la Psychologie) et 28 (5 %) à la SNLF (Société de Neuropsychologie de Langue Française). L'OFPN semble donc regrouper **une majorité d'adhérents qui ne sont pas déjà représentés par une autre association nationale**.

Les étudiants sont quant à eux peu nombreux à adhérer à d'autres associations nationales (9, soit 8 %). Parmi les internationaux, 7 (32 %) sont membres d'une organisation à l'étranger et 4 (18 %) de la SNLF.

## 8. Attentes

Le questionnaire d'adhésion permet aussi d'interroger les adhérents sur leurs attentes vis-à-vis de l'OFPN. Parmi les 708 participants, 255 (36 %) ont choisi de répondre à cette question ouverte optionnelle.

Parmi les attentes des adhérents les plus fréquemment exprimées, on relève :

- Accéder au forum professionnel pour **échanger entre psychologues spécialisés en neuropsychologie**, avoir des conseils sur la pratique, partager des études de cas de patients (133, soit 52 %) et **se constituer un réseau professionnel** (28, soit 11 %).

- Améliorer la **visibilité et la reconnaissance de la neuropsychologie** (67, soit 26 %).
- Avoir une **représentation au niveau national**, permettant de porter la voix des psychologues spécialisés en neuropsychologie auprès des instances (27, soit 11 %).
- Participer à la **formation continue** (32, soit 13 %).
- Permettre des **réflexions sur les pratiques**, voire une **harmonisation** et la création de **guides de bonnes pratiques** (25, soit 10 %).
- Viser une **unité, un rassemblement** des psychologues spécialisés en neuropsychologie en France (21, soit 8 %).

Ces différents éléments font partie des objectifs que s'est fixée l'OFPN, comme en témoignent les différentes [commissions](#) actuellement en place. Nous sommes néanmoins conscients que la plupart d'entre eux demeurent des projets qui nécessiteront du temps, ainsi que l'investissement des professionnels dans l'optique de poursuivre le développement de l'association et de son influence.

Plus concrètement, les adhérents souhaitent pouvoir accéder, grâce à l'OFPN à :

- des **actualités en neuropsychologie** (52, soit 20%),
- des tarifs préférentiels pour des **formations** et des **congrès** (45, soit 18 %) et des **informations concernant les formations** en lien avec la neuropsychologie (dates, contenus) (32, soit 13 %),
- des **tests, du matériel de rééducation, des articles** et des documents de synthèse (38, soit 15 %),
- des **offres d'emplois** (34, soit 13 %).

Les adhérents à l'OFPN bénéficient effectivement d'un accès facilité à des formations d'[organismes partenaires de l'OFPN](#). Ils ont accès aux actualités en neuropsychologie, à un agenda des congrès en lien avec la neuropsychologie et à un certain nombre d'offres d'emploi, ces informations étant partagées notamment via le forum professionnel. Des ressources telles que des tests, du matériel de rééducation et divers documents sont également

partagés dans le respect des droits d'auteurs, c'est-à-dire soit directement lorsqu'ils sont libres de droits ou créés par les adhérents, soit en partageant des liens vers diverses ressources externes.

Certains adhérents (moins de 5 %) déclarent également rechercher l'accès à la revue [Les Cahiers de Neuropsychologie Clinique](#) et au [Congrès National de Neuropsychologie Clinique](#) (CNNC), ainsi qu'aux vidéos du premier CNNC. Sur la plateforme numérique, ils sont aussi en demande d'informations sur les aspects réglementaires et législatifs liés à la profession, l'accès à l'annuaire professionnel, des informations sur le libéral, les regroupements régionaux, des réflexions éthiques, des informations bibliographiques (fiches de lecture, références d'ouvrages), des informations concernant le concours de la fonction publique hospitalière, etc. Ces divers éléments sont effectivement accessibles aux adhérents de l'OFPN.

Enfin, certains évoquent des projets à plus long terme tels que le développement de tests, de normes et d'outils de remédiation, l'obtention du remboursement des actes, l'amélioration et la régulation de la formation initiale, la protection des tests, etc.

## 9. Remerciements

Nous tenons à remercier les adhérents qui ont choisi de soutenir l'OFPN et qui ont pris de leur temps pour partager avec nous ces informations. Nous espérons les retrouver nombreux en 2016 ! Merci à Elise Deininger et Laurène Perrault pour leur relecture de ce document.



Pour citer cette communication : Ponchel, A., Wauquiez, G. et Cauletin-Gillier, A.-M. (2016). *Un an d'adhésions à l'OFPN : les chiffres 2015*. En ligne : [ICI](#).